

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Christie Morreale, Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi,
de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale,
de l'Égalité des chances et des Droits des femmes,
concernant

**Les formations proposées par Engie Electrabel
aux travailleurs des centrales nucléaires**

Madame la Ministre,

Opérateur des centrales de Tihange notamment, Engie Electrabel a annoncé, en décembre dernier, plusieurs engagements à l'égard de ses travailleurs.

D'une part, Engie s'engage sur la voie de la préservation de l'emploi en donnant des perspectives concrètes à plus long terme tout en assurant la sécurité de l'exploitation des sites nucléaires. D'autre part, les engagements d'Engie Electrabel visent également tout le volet formation de son personnel avec la prévision d'une enveloppe de 18 millions d'euros pour les années 2022 à 2027. Concrètement, cela concerne autant les formations permanentes nécessaires à faire fonctionner l'outil jusqu'à sa fermeture, que les compétences qui seront nécessaires dans la phase de démantèlement.

Madame la Ministre, envisagez-vous une collaboration de la Région dans ces formations apportées aux travailleurs pour peut-être l'ouvrir à d'autres publics?

Vous avez indiqué, qu'avec l'aide du FOREM et des centres de compétence, mener une réflexion concernant, notamment, l'organisation de formation en lien avec le démantèlement et la mise en place d'une cellule spéciale pour accompagner les travailleurs du site de Tihange. Comment dès lors envisagez-vous l'imbrication entre ces réflexions et la tenue des formations d'Engie?

Je vous remercie.

Réponse de la Ministre Morreale:

[Février 2022]

Lors du conseil d'entreprise extraordinaire du 6 décembre 2021 chez Engie-Electrabel, un plan de rétention a été proposé aux travailleurs de la centrale de Tihange.

L'ensemble des mesures ont été proposées sous réserve que le Gouvernement fédéral confirme la sortie du nucléaire pour fin 2025, la décision définitive est attendue pour ce 18 mars 2022.

Parmi les mesures proposées, un budget de 18 millions d'euros a été réservé pour la formation du personnel en vue notamment de les recycler pour participer au démantèlement des centrales. Le budget de formation est à destination des employés d'Engie (dont 1.000 sur le site de Tihange) entre 2022 et 2027.

Ce qu'Engie propose à ce stade doit encore être négocié, je ne peux m'immiscer dans les négociations et ce n'est pas, à ce stade, le souhait des représentants syndicaux.

Par ailleurs, la Delivery Unit Tihange, le FOREm et les centres de compétences collaborent régulièrement avec Engie et échangent sur les mesures à prendre vis-à-vis du personnel. La question de la formation s'inscrit naturellement dans ces échanges. Par ailleurs, Engie Electrabel s'est engagé au maintien de l'entièreté des emplois jusque 2027 pour l'ensemble de ses travailleurs. Les obligations d'Engie/Electrabel quant au reclassement resteront entières après cette date.

La mise en place d'un plan social est du ressort des représentants des travailleurs et du groupe Engie, mais les négociations proprement dites ne pourront réellement démarrer que lorsque le Gouvernement fédéral aura définitivement et officiellement acté sa décision.

Je suis néanmoins l'évolution avec la plus grande vigilance, et en fonction des décisions à venir, je mettrai tout en œuvre pour accompagner les travailleurs d'Engie, des entreprises connexes et des sous-traitants, tout en anticipant tout ce qui pourra l'être avec la mobilisation du FOREm et de son offre de formation.